

politiques de l'Union européenne, migration et développement

CONTRIBUTION DE CARITAS SENEGAL AU COLLOQUE DE LISBONNE ORGANISE PAR CARITAS EUROPA, septembre 2007

DES POLITIQUES ECONOMIQUES JUSTES
AMELIORER LES OPPORTUNITES POUR LES PAUVRES
ET
PREVENIR LA MIGRATION FORCEE

INTRODUCTION

Ce colloque international, organisé par CARITAS INTERNATIONALIS (Amour International ou Amour entre les Peuples du monde) autour d'une thématique aussi brûlante que les questions de migration, peut d'ores et déjà être considéré comme un espace scientifique de dialogue, d'échanges francs entre membres de la même famille : CARITAS. Dans cette optique, ce colloque peut, à mon avis, être considéré comme un moyen privilégié de partage de savoirs et d'expériences d'autant plus important que nous évoluons dans un contexte politique de globalisation paradoxal. Je dis bien paradoxal parce qu'au moment où le monde est pris dans une mouvance globalisante, entre le Nord et le Sud, l'heure est à la signature d'accords politiques où l'ouverture des frontières entre le Nord développé et le Sud pauvre pour permettre la libre circulation des personnes et des biens est soumise à des conditionnalités, des pressions, des chantages et marchandages politiques non respectueux des droits de l'homme.

Et pourtant ces droits de l'homme ont été proclamés haut et fort par tous les Etats, membres des Nations depuis 1948, et professés par l'Eglise Catholique dans le Concile Vatican II, notamment dans *Dignitatis Humanae*.

Le phénomène migratoire nous met donc face à la grande problématique de la justice au moment où l'Eglise Catholique continue à croire que les Biens de la terre constituent un patrimoine commun à tous les hommes, sans distinction d'ordre aucun, alors que les Politiques du Nord avec la complicité de leurs homologues du Sud sont pris dans une logique d'exclusion.

Ma contribution à cet espace d'échange de savoirs et d'expériences sur les questions de migrations qui nous préoccupent se limitera à une petite incursion dans les politiques économiques, les accords relatifs à la gestion d'émigration et aux opportunités à saisir pour la prévention de la migration forcée.

I. REDUCTION DE LA PAUVRETE (ODM) : LE CAS DU SENEGAL

Dans le cadre de la lutte pour la réduction de la pauvreté et la poursuite et l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, le Sénégal a élaboré un document de stratégie de réduction de la pauvreté, nouvelle génération 2006-2010.

Dans ce document élaboré de façon participative et qui traduit toute la politique de développement du Sénégal fondée sur une croissance distributive et l'accès de tous et particulièrement des populations pauvres aux services sociaux de base, nous pouvons retenir 04 axes principaux :

1. CREATION DE RICHESSE : pour une croissance pro pauvre

But : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim.

2. ACCELERATION DE LA PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

But : mettre en œuvre une éducation primaire universelle ; promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ; lutter contre le VIH/SIDA ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; s'assurer de la durabilité environnementale (accès à l'eau potable pour la consommation domestique et la conduite d'activités agricoles (PEPAM)

3. PROTECTION SOCIALE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES :

But : Développer l'accès aux systèmes de protection sociale (mutuelles, IPRES, IPM,...) ; renforcer le système de prévoyance pour les risques agricoles.

4. BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF

But : amélioration de la qualité du service public et de la gouvernance économique ; amélioration de la formation judiciaire ; renforcement des capacités de la gouvernance locale (décentralisation) ; promotion du dialogue social.

A. Contraintes pouvant limiter l'efficacité des politiques publiques en faveur des pauvres

→ Bonne Gouvernance :

a. Les Institutions, pour être crédibles et équitables doivent être responsables, transparentes et fonctionner en respectant la primauté du droit.

- Beaucoup de lourdeur et de lenteur administrative ; gestion inefficace des ressources humaines ; faible motivation des agents ; service public de faible qualité ou parfois inaccessible ; lenteur dans la mise en œuvre de la décentralisation de l'ordonnancement ; persistances des lenteurs dans les procédures d'adjudication des marchés ; obsolescence des outils de travail et l'insuffisance numérique du personnel qualifié.

→ Décentralisation et développement participatif :

b. L'environnement socio culturel comprend un système de croyances qui ne favorisent pas toujours l'adoption des innovations et des transformations propices à l'avènement d'une société dynamique et prospère. Cet environnement conditionne et influence les comportements des différents acteurs face à la pauvreté. DSRP.

→ Environnement socio culturel et pauvreté

c. Les mécanismes socio culturels générateurs de pauvreté au Sénégal :

- Modèles de consommations extravertis et non adaptés aux normes des ménages ;
- Comportements ostentatoires (cérémonies familiales ; nombreuses fêtes religieuses qui empêchent d'investir pour le moyen et long terme et d'épargner et qui ont un coût sur la productivité et la croissance économique.
- Structure traditionnelle qui ne confère pas une égalité des chances et restreint les cercles de solidarité et de dynamique sociale.
- Persistance des disparités de genre qui écartent les femmes des instances de décision et les privent des moyens de production tout en impactant négativement sur la scolarisation des filles.
- Tolérance sociale de la mendicité qui génère des comportements d'assistés chez les enfants et les adultes.
- Péréquation sociale qui n'arrange pas l'épargne et inhibe l'esprit d'entreprise au niveau individuel et familial.
- Persistance de mentalités non favorables à la préservation des biens publics et à l'esprit citoyen.

II. **POLITIQUES D'EMPLOI ET AMELIORATION DES OPPORTUNITES**

L'emploi est un grand enjeu électoral au Sénégal.

En matière de création d'emplois pour l'amélioration des revenus en milieux rural et urbain, le gouvernement du Sénégal met l'accent sur l'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, de l'éducation et de la formation. Pour le Sénégal, offrir des compétences est le premier réflexe à avoir pour lutter contre le chômage et le manque d'emploi. Aussi, l'éducation et la formation sont devenues une priorité pour aider les jeunes à passer de la logique de demande d'emploi sans qualification à celle d'offre de compétences pour le développement dans tous les secteurs de l'économie nationale, mais l'œuvre qualifiée se heurte aux limites des systèmes d'enseignement dans les pays en voie de développement. Les jeunes y reçoivent des formations de niveau CAP ou des formations supérieures de haut niveau.

En revanche, les formations professionnelles de type BAC + 2, correspondent à la maîtrise des services après-vente dans les pays importateurs et/ou producteurs de véhicules sont pratiquement inexistantes.

Valoriser au niveau local les— savoirs (technique, industriel et commercial) du Nord tout en favorisant le développement : exportation des formations professionnelles et techniques vers le Sud.
Développer les compétences locales et élever le niveau— de qualification des populations, notamment de la main-d'œuvre locale

Mettre e commun les ressources du ord et du Sud (dans le— cadre d'un partenariat) les expériences et savoir-faire dans le domaine des formations techniques appliquées, aux métiers favorables au développement de l'économie locale.

Dans les trois dernières années, le Sénégal a procédé à la :

- Création de 22 358 emplois permanents et temporaires
- Avec les grands chantiers du Chef de l'Etat, il est prévu 100 000 emplois indirects
- Recrutement de 15 000 agents pour la fonction publique (créer des emplois n'est pas recruter des fonctionnaires)

Projets ASC Emplois jeunes avec l'organisation de cabinets mobiles → avec déplacement d'un bus à projets de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) dans les régions.

- Il faut aussi noter que dans la mise en œuvre des politiques d'emplois l'approche genre est de mise : (financement projets présentés par des jeunes filles promotrices) et qu'une attention particulière a été accordée aux handicapés

- Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) : 8 milliards en 2001/2005 accorder)

- Agence Nationale pour l'Emploi des jeunes (2001-2005) placements de 42.000 jeunes.

- Service civique national : Volontariat (1043 volontaires formés dans différents secteurs.

- Création d'un environnement favorable pour faire du Sénégal une destination favorite de l'investissement privé.

- Déclaration par le Ministère de la Jeunesse de l'émigration clandestine comme un crime avec invitation à démanteler les réseaux de passeurs et un appel à procéder à des dénonciations patriotiques comme c'est la pratique chez les Américains. Il invite aussi à ne pas oublier que la liberté de mouvement pour chercher du travail est un droit inaliénable de tout individu en règle avec la loi.

On ne peut pas parler du développement de l'emploi au Sénégal sans parler de l'Afrique et du monde.

C'est ainsi que le Sénégal s'investit beaucoup sur le plan diplomatique dans l'intégration économique africaine (NEPAD) et la gestion des conflits au niveau régional et panafricain.

Pas d'emplois durables pour réduire la pauvreté sans paix durable et solidarité effective au niveau infra national et supra national.

III. COHERENCE DES POLITIQUES DANS LE DOMAINE DE L'AIDE, DU COMMERCE ET DE LA MIGRATION

« L'émigration est une donnée permanente dans l'histoire des peuples et les migrants contribuent aussi bien à la prospérité de leurs pays d'origine qu'à celle de leurs pays d'accueil. Et le phénomène des migrations internationales est sans doute aussi vieux que les premières formes d'organisations sociales établies sur des territoires distincts. Qu'ils soient volontaires ou non les mouvements transfrontaliers de populations ont toujours été au cœur des relations entre les Etats. »

CONTEXTE DES ACCORDS POLITIQUES

Pour comprendre la façon dont s'est établi le lien entre économie et migration il faut, dit Nakache Delphine, retourner aux années 1969-1980 où les pays colonisateurs décident de restreindre le flux ou la pression migratoire en raison de la restructuration économique, du chômage et de la montée en puissance, en Europe, du discours xénophobe.

Ainsi les décideurs politiques au sein de l'UE croient qu'en libéralisant le commerce des biens et des services et en augmentant les investissements à l'étranger (IDE) des emplois seront créés dans les pays à fort potentiel migratoire et l'intention d'émigrer sera réduite sur le long terme. Le lien est donc ainsi fait dans l'analyse des politiques de l'occident entre croissance économique et réduction de la pression migratoire et de la pauvreté.

Pour donner une dimension politique à ce lien, le concrétiser et tenter de sécuriser les pays de l'espace UE, des accords politiques ont été signés, un traité historique signé et des conférences tenues.

LES POLITIQUES DE MIGRATIONS : les accords politiques passés entre l'Union européenne, la France et l'Espagne avec certains Etats du Sud, notamment le Sénégal.

- Le Conseil de l'Union Européenne : à Séville, en juin 2002 avait proposé de sanctionner les Etats qui ne collaborent pas par la réduction du nombre de visas accordés à leurs ressortissants. Résultats : le taux de reconnaissance des ressortissants illégaux maliens en France est passé de 20% en 2002 à 85% en 2003 après la visite du ministre français de l'Intérieur à Bamako, en février 2003.

- Plan Afrique de l'Espagne contre l'immigration illégale : il prévoit la négociation d'accords de rapatriement avec «06 pays chauds» d'immigration par un ambassadeur spécial affecté à Dakar, Monsieur Miguel Angel Mazaramgroz. Les pays ciblés sont : Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Niger, Cap-Vert. Des accords de réadmission ont été signés avec : Nigeria, Maroc, Algérie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Cap Vert, en 2006.

Les Accords FRONTEX : ce dispositif, créé en septembre 2006 est destiné à surveiller les côtes ouest africaines et les voies de départ illégal pour l'Europe.

En 2007, seules 101 embarcations sont ancrées sur les côtes espagnoles avec quelque 4 000 jeunes à bord.

En 2006, 15 000 candidats et 4 000 embarcations.

- La France a signé un accord qualifié d'historique avec le Sénégal pour une gestion concertée des flux migratoires en décembre 2006. Ledit accord se décline sur trois parties : l'immigration régulière, l'immigration irrégulière, le co-développement. Cet accord est soutenu par une promesse de 2,5 millions d'euros pour aider à améliorer la situation des jeunes, à dissuader les jeunes à risquer leur vie dans l'émigration clandestine, à financer des micro projets de développement agricole et l'éducation, à faciliter les expulsions.

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LES ACCORDS POLITIQUES RELATIFS AU PHENOMENE MIGRATOIRE

Si l'on admet la mondialisation comme un processus d'harmonisation et de régulation, à l'échelle planétaire, des mécanismes d'échanges et de décisions, au vu du contenu des accords nous pouvons considérer que :

- les politiques de migration sont essentiellement orientées vers la fermeture des frontières de l'Union Européenne qui a harmonisé ses pratiques relatives à la gestion du phénomène migratoire, aux populations du Sud considérées comme une menace pour les équilibres socio-économiques européens (immigrés sans protection sociale, sans assurance, analphabète, sans qualification professionnelle pouvant favoriser l'intégration culturelle et professionnelle). Les non désirables sont surtout les personnes qui n'ont pas le «bon poids» intellectuel ou professionnel. Durant l'esclavage, les esclavagistes avec la complicité des pouvoirs locaux de l'époque, ouvraient leurs frontières aux personnes robustes qui avaient le «bon poids» physique, idéal pour contribuer au développement économique du Nord (forme d'immigration choisie).

- Les accords politiques quant à leur contenu sont basés sur beaucoup de pressions, de tractations diplomatiques, de chantage, de marchandage politique qui ne tiennent pas beaucoup compte de la dignité de la personne humaine et des droits des peuples du Sud à l'accès aux biens du développement (aide au développement conditionnée à l'acceptation du rapatriement ou de la réadmission). Dans ces accords, l'énergie argent sert à la manipulation et au chantage politique au lieu de féconder la société par des investissements au service de l'épanouissement de l'homme et des équilibres sociaux.
- Les accords politiques passés dans le cadre de la gestion concertée des flux migratoires n'ont de concertation que le nom. Les parlements des pays concernés ne se prononcent même pas sur la question avant la signature des accords qui touchent fondamentalement à la vie de beaucoup de citoyens forcés d'émigrer essentiellement à cause de la pauvreté et de la mauvaise gouvernance des ressources de la terre par les gouvernants et du Sud et du Nord.
- Les accords dénotent une coloration discriminatoire inacceptable par un segment essentiel du mécanisme de fonctionnement de l'Eglise catholique aussi important que la Caritas.
- Les accords accusent aussi une peur de l'autre, considéré comme un facteur d'insécurité, de trouble potentiel de la quiétude, de menace pour la stabilité. Cet autre est souvent considéré de façon réductrice («sans papier ou sans papière»)
- Les accords sont enfin une invitation des Gouvernants du Sud à créer chez eux les bonnes conditions d'existence pour leur peuple dont partie est obligée de risquer la vie pour aller voir et bénéficier de ce qui attire tant vers le Nord leurs politiques qui s'y rendent pour les vacances, y construisent des appartements destinés à les accueillir après leur destitution, y envoient leurs femmes accoucher pour l'acquisition de la nationalité, y font poursuivre les études leurs enfants et y effectuent leur bilan de santé ou s'y font hospitaliser quand le cas est sérieux. Ils protègent la vie des candidats à l'émigration clandestine en jugulant le phénomène migratoire. Le volet co-développement permet le financement du retour vers l'agriculture (REVA) et des écoles de formation professionnelle adaptée aux besoins du marché du travail européen (Ecoles-Ateliers et Contrat de travail)

LES POLITIQUES COMMERCIALES (ACP/UE) – LES ACCORDS DE COTONOU

Les Accords de Partenariat Economiques UE-ACP orientés vers le libre-échange conscient pour la Société Civile Sénégalaise (Syndicats, ONG) une grande menace pour les petits producteurs africains et occidentaux.

Conscients de cette menace dans un environnement socio-économique où domine la pratique archaïque de l'agriculture et la pauvreté (58,7 % de la population ne disposant pas d'un Euro/jour pour vivre, les acteurs de la Société Civile, demandant le blocage définitif du processus de négociation et l'ouverture d'une période de débats et d'analyse des éventuels impacts sur les activités agricoles nationales.

CONSTATS

Obligation à libéraliser le Commerce, notamment les marchés agricoles, grand danger pour les pays ACP. L'agriculture africaine est archaïque et figée et 65% des travaux aratoires sont opérés à la main.

Ouverture des marchés d'Afrique aux exportations de l'UE, avec une réciprocité fictive, étant

entendu que les produits européens arrivent sur le marché ACP avec des prix artificiellement bas.
→ Accès aux marchés d'exportation ne profitera pas aux petits producteurs des Pays ACP.

→ Prix d'exportation vers les marchés de l'UE vont connaître une baisse et annuler tout avantage à exporter vers l'UE.

Elimination des tarifs douaniers va entraîner une baisse drastique → des recettes des Etats ACP avec des conséquences graves sur l'accès aux services sociaux de base et la capacité d'investissement.

SOUHAITS POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LE DEVELOPPEMENT DES PAYS ACP

Blocage définitif des Accords de Partenariat Economique ; → mobilisation des ONG du Nord et du Sud et tous les acteurs non étatiques pour empêcher la signature des APE (mobilisation de l'opinion nationale et internationale)

→ Encourager le processus endogène d'intégration régionale

Inciter l'UE à maîtriser ses productions agricoles dans les secteurs → excédentaires et à cesser d'utiliser les aides directes pour faire baisser les prix agricoles.

Soutenir la capacité de production pour les marchés → internes (locaux et régionaux) dans les pays ACP et les aider ainsi à être moins indépendants des produits de l'UE et des exportations vers l'UE (nécessité de développer des politiques agricoles d'anticipation, de protection, de recherche, d'appui pour créer la richesse et améliorer le sort des populations rurales, pauvres toujours tentées d'émigrer).

Permettre aux états de produire ce qu'ils veulent pour → atteindre librement la Souveraineté alimentaire (libre définition des politiques agricoles)

Proposer des APE justes, vrais outils de développement → et éviter d'aggraver la pauvreté dans les pays ACP tout en permettant auxdits pays de déterminer leurs priorités en matière de politiques commerciales et d'investissement.

OPPORTUNITES A SAISIR PAR RAPPORT AU PHENOMENE MIGRATOIRE

- opportunité pour consolider l'inter culturalité au lieu de développer une vision réductrice de la personne humaine à cause de la peur de l'autre. Déclencher en Europe un processus d'apprentissage de l'accueil de l'autre tel qu'il est et non tel qu'on l'imagine ou tel qu'on voudrait qu'il soit. Et dans ce cadre au niveau des caritas, organiser des rencontres multiculturelles pour inciter à oser faire face aux conflits inattendus du quotidien, nés des différences, avec les souffrances, les maladresses, les préjugés et aux choses de la vie qui de simples, deviennent peu à peu compliquées à gérer. Se découvrir, se connaître, s'accepter, intégrer, s'enrichir mutuellement et construire ensemble un monde où il fait bon vivre pour tous. Le développement durable du continent africain étant très tributaire des blocages culturels, les migrations internes et externes sont certainement une opportunité à saisir pour l'Afrique afin d'entrer dans une mouvance de mondialisation culturelle et sortir du tribalisme et de ses corollaires mortifères (tensions et guerres tribales, xénophobie) qui bloque tous les processus de démocratisation et de développement humain durable.

- Opportunité scientifique (accueillir le scientifique du Sud ou du Nord pour partager les savoirs et le savoir-faire au niveau de la recherche et de son application pour le développement socio

économique. Mais il y a un préalable : éviter de parler de la fuite de cerveaux et abolir le concept de migration des cerveaux. Ce sont des humains qui émigrent et non un cerveau isolé, inanimé. Développer aussi une stratégie de stimulation des étudiants au retour dans leur pays d'origine pour y investir leur savoir et savoir faire et inscrire l'éducation et la formation professionnelle comme priorités. « La formation et l'éducation ont constitué un bonus démographique dont a bénéficié l'Asie orientale pour décoller ».

- **Opportunité économique** : saisir le phénomène pour ouvrir les marchés des échanges équitables pouvant aider le Sud à créer de la richesse pour le développement ; tenir compte des besoins des industriels et des agriculteurs du Nord en matière de main d'œuvre qualifiée ou pas ; orienter le flux d'argent transféré par les immigrés vers le financement d'investissements générateurs de revenus durables ; encourager l'épargne et l'investissement mais cela semble difficile en Afrique, constate Pierre Janin , parce que, soutient-il, chacun est littéralement « dépossédé de soi » par les autres (logique de redistribution sans limite qui fait que, qui a les moyens doit faire face à une succession de demandes ou de soutiens sans justification qui alimente la petite et grande corruption à éradiquer.
- **Opportunité politique** (saisir l'occasion des négociations d'accords politiques pour la gestion concertée du phénomène migratoire pour inciter les gouvernants du Sud et ceux du Nord qui les perfusent à entrer dans une mouvance de bonne gouvernance des ressources (humaines, matérielles, financières) disponibles pour le développement intégral des peuples avec l'installation d'un dispositif de contrôle intelligent, rigoureux et de qualité des fonds destinés à financer le développement des pays du Sud. « La dette extérieure est publique, mais les actifs détenus à l'étranger le sont par des personnes et des entreprises. Et cette dette dite odieuse est utilisée à des fins qui, à la connaissance des créanciers sont contraires aux intérêts des nationaux et ne remplissent pas les conditions déterminant la légalité des dettes d'Etat. Les dettes bilatérale et multilatérale augmentent la richesse des pays créanciers et l'enrichissement illicite des riches africains, et cela sans développement ».C' est donc une urgence et un impératif que d'inciter les gouvernants au niveau international à poursuivre le processus de lutte contre la corruption sous toutes ses formes et d'annulation de la dette au service des investissements pour le développement durable.

- **Opportunité médiatique** : saisir le phénomène migratoire actuel pour déclencher, au niveau des pays ciblés comme « pays chauds » d'émigration, une campagne d'information objective sur la vie des immigrés dans leur pays d'accueil et sur les activités que mènent les populations du Nord et leur rythme de travail pour créer la richesse pour le développement humain intégral. Les immigrés une fois rendus dans leur pays d'origine, ils font la frime en cachant leurs conditions réelles d'existence dans le Nord et les misères qu'ils y vivent par rapport aux activités menées et à l'habitat. Les media doivent aussi contribuer à informer juste sur les liens entre aide au développement, corruption, pauvreté et migrations. En Afrique, les états remboursent plus d'argent qu'ils n'en reçoivent en aide publique.

CONCLUSION

Pour humaniser les rapports politiques et économiques, sociaux et religieux entre les peuples, en vue d'un développement humain intégral et durable, faisons de notre vie un écho de l'appel de Benoît XVI, livré dans les Dolomites le 26 juillet 2007.

Le Saint Père, dans cet appel, invite à :

- Vivre l'amour du prochain comme expression de notre foi dans une société mondialisée où la coexistence entre les croyants de différentes religions est de plus en plus fréquente.
- Faire en sorte que l'amour du prochain soit la source de notre comportement pour vivre réellement avec les immigrés sous tous les cieux. C'est important de rencontrer en eux notre prochain afin qu'ils puissent savoir que l'amour du prochain est pour eux.

C'est une chose pratique, réalisable, nécessaire avance le Saint Père, mais pour une conscience éclairée par Dieu. Mais c'est important de garder toujours présent à l'esprit et dans le coeur cette grande vérité avancée par Jésus-Christ pour aider au redimensionnement des ambitions : « les pauvres, vous en aurez toujours parmi vous ».

Lisbonne, Septembre 2007

Abbé Ambroise TINE

Secrétaire Général

CAR ITAS SENEGAL